

Mémoire Remise de la médaille des Justes parmi les nations, hier, à titre posthume à trois Bisontins : Raoul et Gabrielle Houdaille et leur fille, Jeanine Cheremetieff. En 1944, ils avaient sauvé une enfant juive

Justes, par humanité

Besançon. La médaille leur a été remise à titre posthume, hier en mairie de Besançon. Raoul et Gabrielle Houdaille ainsi que leur fille, Jeanine Cheremetieff, sont reconnus Justes parmi les nations. En 1944, par un seul geste d'amour, ils ont sauvé une petite enfant juive, ils l'ont amenée jusqu'à la Libération. Par la suite, parce que personne n'était revenu des camps de la mort, ils ont élevé cette petite fille jusqu'à l'âge adulte. Et lui ont donné une foi inébranlable en l'humanité.

Hier, Nicole Zivi-François, l'enfant sauvée, était là pour témoigner. « Mon papa avait été interné à Compiègne puis déporté vers Auschwitz. Il est mort avant ma naissance, en 1942. À Besançon, je vivais au 13 rue Battant avec ma mère, Blanche Meyer-Zivi, et mes grands-parents, Jeannette et Moïse Meyer. Nous avons été dénoncés en tant que juifs. Le 18 février 1944, les gendarmes français et un employé de la mairie sont venus nous chercher. Mais ils m'ont laissée dans mon berceau. »

Nicole Zivi-François ne sait pas si elle a pleuré. « Toujours est-il que des voisins, M. et Mme Alix, sont venus me chercher. Ils m'ont



■ Nicole Zivi-François et les descendants ont effectué les démarches après la mort de Raoul et Gabrielle Houdaille et celle de Jeanine Cheremetieff. « De leur vivant, ils n'auraient pas voulu. » Ph. A. CASTAGNE

gardée une journée. Puis les propriétaires du café du 11 rue Battant m'ont pris en charge. Jusqu'à la fin de la guerre, Raoul et Gabrielle Houdaille m'ont fait passer pour l'enfant de leur fille, Jeanine. Cette dernière m'a d'ailleurs emmenée chaque jour voir ma mère et mes grands-parents tant qu'ils

étaient internés au lycée Saint-Joseph. Mais ensuite, ils sont partis à Drancy, puis déportés. Je ne les ai jamais revus. »

De moins en moins de témoins

Après la guerre, la famille Houdaille a élevé Nicole comme leur propre enfant.

« J'ai pu étudier le piano, faire des études. Devenir professeur. »

Nicole Zivi-François a attendu la mort de ses bienfaiteurs pour monter un dossier de reconnaissance parmi les Justes. « De leur vivant, ils n'auraient pas voulu. Après leur décès, j'en ai parlé à leurs descendants

et nous avons entrepris les démarches. »

Celles-ci ont débouché hier avec la remise de cette médaille à titre posthume devant François et Philippe Cheremetieff, petits-enfants des époux Houdaille, Gabriel Chaudron, leur petit-fils, et bien sûr, Nicole Zivi-François. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités civiles et religieuses, notamment Didier Cerf, délégué régional du comité français pour Yad Vashem.

« Dans quelques années, il n'y aura probablement plus de demandes de dossier de Justes car il faut deux témoins ou, au moins un témoin et un article de presse. Or, les années passent. Les témoins disparaissent. Comment perpétuer la mémoire de ceux qui ont risqué leur vie pour en sauver d'autres ? Nous avons créé l'an dernier le réseau des villes et villages des Justes de France. »

La mémoire se poursuivra, donc. La réflexion aussi, qui a débuté dès hier, par une simple citation en hébreu, avancée par Michel Harel, ministre auprès de l'ambassade d'Israël à Paris : « Qui conquiert une âme sauve l'humanité tout entière ». »

Eric DAVIATTE